

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 16 (1878)  
**Heft:** 36 [i.e. 37]

**Artikel:** La leçon retenue  
**Autor:** Pons de Verdun  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184841>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quittaient pas le voisinage des débris du nid et huit heures arrivaient, c'est-à-dire le crépuscule ou la nuit. Les amis impatientés s'en vont, laissant notre jeune homme seul et bien décidé à ne pas rentrer sans avoir lâché son coup de fusil. Encore quelques tentatives infructueuses, la nuit tombait.

Enfin la chouette se cache dans un petit massif de feuillage dans lequel le chasseur allait tirer au petit bonheur, lorsqu'il entend un violent battement d'ailes et de feuilles ; l'animal traverse comme une flèche les 30 ou 40 pieds qui le séparent de l'arbre, et M. F. reçoit un violent coup de bec en plein œil gauche, en même temps qu'il aperçoit en apparition rapide les deux gros yeux ronds de la chouette qui étaient sur son visage. Le choc et la douleur sont si violents que M. F. tombe à la renverse. L'oiseau s'étais envolé et ne reparut que les jours suivants à de rares intervalles.

Le lendemain, après une nuit de souffrances, les deux blessés arrivèrent à Lausanne, le maître dans le char avec un bandeau sur l'œil gauche ; le domestique conduisant, avec un bandeau sur l'œil droit.

Les lésions furent les suivantes : Le domestique présentait une violente contusion des tissus entre l'œil et le bord sous-orbitaire ; tuméfaction des tissus sur ce bord osseux, suggillations étendues sous la peau, dans la paupière inférieure, et sous la conjonctive. L'œil, quoique rouge, est intact quant à ses fonctions. Dix à douze jours de compresses fraîches firent disparaître toute trace de cette lésion.

M. F., en revanche, avait été gravement lésé. Une plaie en L intéressait les deux tiers de la cornée dans le sens de la hauteur et l'autre tiers dans le sens de la largeur. Plaie déchirée, contuse, les bords très inégaux, entre lesquels pendent deux lambeaux d'iris qui sortent à la surface de l'œil. Chambre antérieure supprimée, iris déchiré, cristallin broyé en partie. Hémorragie enfin dans tous ces tissus.

De ce récit nous pouvons retenir en tout cas deux choses :

1<sup>o</sup> C'est que la chouette est un animal assez courageux pour ne pas craindre d'attaquer l'homme.

2<sup>o</sup> C'est que lorsqu'elle attaque, elle ne cherche que les yeux. Cette intention, ou cette tactique, si l'on veut, est manifeste par la concordance de nos deux accidents.

Il ne fut pas possible de savoir exactement à quelle espèce de chouette on avait à faire. Les yeux adultes ne purent être ni tués ni saisis, et on se figure aisément qu'après le second accident, la vie de ces oiseaux était ensorte mise à prix. Tout fut inutile. Ils s'écartèrent un peu du lieu de leurs exploits et ne reparurent qu'à de longs intervalles.



Un de nos amis nous transmet cette vieille poésie genevoise, qui ne brille, il est vrai, ni par la souplesse et l'élégance du vers, ni par la richesse de

la rime, mais dont le caractère comique et original ne peut manquer d'amuser nos lecteurs.

#### La leçon retenue.

Un hobereau des bords de la Dordogne,  
Autant vaudrait vous dire de Gascogne,  
Dans son castel, non loin de Périgueux,  
Vivait encore plus glorieux que gueux,  
Avec son chien, sa chatte et sa servante,  
Laquelle était une grande innocente,  
De dix-neuf ans, plus douce qu'un mouton,  
Mais pour le moins, aussi bête dit-on.  
De cent repas qu'en faisant sa tournée,  
Chez les voisins, cousins, oncles, neveux,  
Mons Brontignac attrapait dans l'année,  
Il s'acquittait de coutume avec deux,  
En combinant leur distance de sorte,  
Que le deuxième était, presqu'en entier,  
Recomposé des restes du premier,  
Ce qui rendait la dépense moins forte.  
Un jour — c'était, je crois, un jeudi gras, —  
Vers le milieu de ce fameux repas,  
Un maladroit, à qui la main échappe,  
Répand le plat de civet sur la nappe,  
La nappe unique ; aussi peut-on juger  
Qu'il n'était pas aisé de la changer.  
Ce néanmoins payant d'effronterie,  
Le chevalier à sa servante crie :  
Une nappe à l'instant, Rose. — Eh ! mais,  
Dit celle-ci du ton le plus niais,  
Vous savez bien que vous n'en avez qu'une.  
— D'où viens-tu ? tombes-tu de la lune ?  
Avec ton air imbécile et demi ?  
Pour mon honneur il ferait beau te croire :  
Je n'en ai qu'une ici ; mais dans l'armoire  
N'en ai-je pas là-haut ? « Eh ! notre ami,  
Vous en auriez mille et mille en réserve,  
Qu'aucun de nous ne serait assez sot  
Pour consentir à croquer le marmot,  
En attendant qu'on desserve et resserve ;  
Laissez-nous donc finir *in statu quo*. »  
L'hôte joyeux d'entendre de l'écho,  
Cède et promet que la nappe gâtée,  
Puisqu'on le veut, ne sera point ôtée.  
Joyeusement le dîner se poursuit ;  
On ne quitta le patron qu'à minuit.  
Quand il fut seul avec sa chambrière,  
S'il la tança de la belle manière  
Vous le pensez : « Pécore ! étroit cerveau !  
Eh ! quoi, toujours me faire affront nonveau !  
Vint-on jamais dire, comme une buse,  
Que l'on n'a pas ce qu'on devrait avoir ;  
On réfléchit, on invente une excuse,  
Avec adresse on la fait recevoir ;  
Mauvais effet cesse pour bonne cause :  
Ainsi tantôt, quand je t'ai crié : « Rose,  
Une autre nappe ; » A l'instant il fallait  
Me riposter : « Vous savez bien qu'elle est  
A la lessive, ou trouver autre chose. »  
— « J'ai bien mal dit, j'ai tort, monsieur, c'est vrai,  
Je m'en repens, et je profiterai

De la leçon ; mieux que ma patenôtre,  
Je vous promets que je la retiendrai. »  
Deux jours après, l'un des repas suit l'autre.  
Comme on était au dessert, un cousin  
Prend la parole et dit : « Je me hasarde,  
Au nom de tous, à réclamer le vin  
De Jurançon qui nous parut divin  
L'hiver passé ; franchement il nous tarde  
D'en boire encore. » Las ! il avait pris fin ;  
Mons Brontignac de l'avouer n'a garde.  
— « Vous en voulez ? Eh ! bien, je vous en garde.  
Je le crois même un tantinet plus fin  
Que le dernier. Rose ! Rose !... Elle arrive.  
Va nous chercher le vin de Jurançon !  
— Monsieur, répond Rose, sur le qui-vive,  
Et répétant mot à mot sa leçon :  
Vous savez bien qu'il est à la lessive. »

PONS DE VERDUN.

Le conte qu'on vient de lire nous remet en mémoire l'anecdote suivante :

Un domestique récemment arrivé de la campagne et s'exprimant en langage vaudois, sans trop s'inquiéter des délicatesses qu'une société cultivée observe dans la conversation, avait reçu à ce sujet plusieurs observations de son maître, qui était professeur de théologie à l'Académie de Lausanne. Un jour, entre autres, il fut envoyé à la cave pour tirer une bouteille de vin. Le tonneau étant à bout de liquide, le domestique dut l'incliner pour pouvoir remplir sa bouteille, et rendit compte à son maître de cette opération en employant un terme assez vulgaire.

Le professeur l'arrêta et lui dit : « Daniel, ne vous servez jamais d'expressions pareilles ; dites tout simplement que vous avez été dans l'obligation de lever le *fond* du tonneau. »

Daniel n'oublia point la leçon, car quelques jours plus tard, une voisine passant près du cheval de son maître, il s'empessa de la faire éloigner en lui criant : « Prenez garde, madame, car il lui arrive quelquefois de lever le *fond*. »

#### Lo pandoure et la tâtra.

On espèce dè pandoure avâi la nortse po allâ râocanâ decé, delé, oquie à medzi. N'étai pas pî onna crouie dzein ; l'étai ion dè clliâo lulus qu'ont lè coutès veriès ein long et qu'âmont mî vivrè dè l'air dâo teimps què d'allâ affanâ onna dzornâ. N'allâvè diéro démandâ la remonna ai z'hommo, po cein que lo remâofâvont adé dè cein que la tsaropiondze lo tegnâi dinsè ; mâ tâtsivè dè trovâ lè fennès solettès à l'hotô, et coumeint l'étai prâo mînâmor et que lè savâi totè et iena per dessus, lè fennès s'amusavont à lo férè djazâ et lâi baillivont on pou à catson dè lâo z'hommo.

Quand l'est que lè dzeins aviont fé ào for on étai quasu sù dè lo vairè arrevâ po tatsi d'avâi on bocon dè tâtra, kâ l'amâvè tant que l'ein arâi prâo rupâ onna demi-pousa.

On dzo que la syndiqua vagnâi d'einforâ, l'étai à l'hotô que le doutâvè lè tâtra dè dessus lè folhiès po lè mettrè su lo foncet, quand noutron gaillâ arrevè.

— Bondzo à ti, se fâ, sein pî criâ : A-te cauquon !

— Ah ! vo z'êtes quie, que lâi fâ la syndiqua, que dites-vo dè bon ?

— Holâ, ma bouna fenna, on n'a pas tant dinâ vouâ ; on cheint lè rattès que sè corattont ; se vo z'avâi la bontâ dè mè bailli on bocon dè kegnu, mè farâi bin pliés.

Lâi avâi su la trablia duè tâtrès, iena ai pronmès et l'autra ai premiaux.

— Dè quinna voliâi-vo ? que lâi fâ la fenna.

— Eh bin vouaiquie ! se repond lo vilho cocardier, hiai su z'allâ tsi la dzudze, et m'ein ont bailli dâi duès...

#### Lo païsan et son vôlet.

On païsan avâi engadzî on vôlet qu'êtai plie ardeint à la trablia qu'à la faulx. Quand scièvè, pregnâi pas pe lardzo qu'on panaman et l'étai adé à molâ, que ne poâvè pas pî sâidrè ; tandi qu'âi repés ne fasâi què toodrè et avalâ tant quiè grand teimps après lè z'autro. On dzo lo païsan lâi fâ :

— Coumeint cein va-te, m'n'ami, que la faulx aulè tant gras et la fortsetta tant châ ?

— Holâ, noutron maître, que repond lo vôlet, po scii, quoui ne pâo ne pâo ; mâ po medzi, on pâo bin férè on effoo.

#### La mare de bouillon.

(Fin)

Georges avait beaucoup réfléchi depuis quelque temps et il s'était dit que décidément son père ignoreraient le vrai motif qui le forçait à se retirer du monde. Pourquoi ajouter au chagrin de maître Guillaume une cruelle révélation qui achèverait de le désespérer ? Puisque, selon toute probabilité, les eaux de la mare, qui communiquent avec la Manche dans les grandes marées, avaient roulé le corps de M. Dalbret jusqu'à la mer, le coupable ne serait jamais inquiété. Alors à quoi bon parler ? Georges garderait son secret que seule Mme Pilon connaissait et qu'elle ne révèlerait pas, car elle l'avait promis.

— Je veux, dit maître Guillaume, donner ici une fête, un grand dîner où seront réunis mes amis et les parents de la fillette dont les yeux sauront bien te détourner de ta résolution funeste. Je ne crois pas, moi, qu'il soit possible à un garçon de résister aux doux regards d'une jeune fille.

Et comme Georges allait encore répliquer,

— C'est ma volonté, mon fils. Tu n'auras mon consentement qu'en t'y soumettant.

La réunion avait lieu dans huit jours, la tristesse de Georges s'accroissait encore de tous les préparatifs de fête qu'il voyait faire. On repeignait et tapissait la grande chambre occupée jadis par le cultivateur et sa femme et que maître Guillaume avait abandonnée depuis son veuvage. C'était là que seraient placés les convives. La basse-cour venait d'être mise au pillage et une ancienne cuisinière qui avait servi dans un château des environs, confectionna des tourtes et fit des sauces dignes des plus connasseurs.

Pendant cela, Georges emplissait ses malles, car il comptait partir aussitôt après cette fête qui le rendait si malheureux. Il souffrait d'autant plus qu'il voyait maître Guillaume, confiant dans son moyen, témoigner d'une imperturbable gaieté.